



MAIRIE - INFOS

La lettre d'information municipale

Saint Bonnet de Bellac, le 25 juillet 2020

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Nous vous avons dit, dans notre profession de foi, que nous réaliserions une lettre d'information municipale, c'est chose faite aujourd'hui.

Notre ambition est modeste, il s'agit de vous apporter quelques informations sur la vie municipale, la vie associative, quelquefois sur l'histoire de notre commune.

Aujourd'hui, hélas nous allons vous parler de Lili, notre ami, qui nous a quitté brusquement.

Et puis, bien sûr même si plus de 3 mois se sont écoulés, nous évoquerons les élections municipales, un moment démocratique important pour la commune.

Les élections ont eu lieu le 15 mars et dès le 16 il fallait préparer le confinement qui entrerait en vigueur le 17.

Je me suis adressé à vous à 2 reprises, en mars et en mai, concernant le Covid et le confinement.

Je n'ai pas voulu y mêler les questions électorales, même sous forme de remerciements. Cela n'aurait pas été correct à mes yeux.

Ces remerciements, je vous les adresse aujourd'hui au nom de mes colistiers et de moi-même, certes avec retard, mais avec cœur et sincérité.

Bonne lecture, bien cordialement. Jean Claude Boule

Le résultat des élections

Il faut remonter plus de 40 ans en arrière pour voir deux listes s'affronter à Saint Bonnet avec des résultats à peu près similaires, 2/3 des voix pour la liste gagnante et 1/3 pour la liste perdante.

Avec 1590 voix et 64% des suffrages exprimés, notre liste a bien gagné les élections et les 11 sièges à pourvoir. L'autre liste a obtenu 897 voix soit 36% des suffrages exprimés et n'a donc pas eu d'élus.

CONFUSION

Une association qui s'est créée dans la continuité d'une liste électorale, a diffusé récemment deux documents intitulés « Le bulletin de Saint Bonnet ».

L'utilisation du mot « bulletin » qui a, en principe, un caractère officiel, **a pu semer la confusion** chez certains, sur l'origine de ce document.

En effet, lorsqu'une municipalité s'adresse à ses administrés elle utilise le plus souvent le terme de bulletin municipal, comme il y a le bulletin officiel, le bulletin des armées, le bulletin scolaire, le bulletin de santé, etc...

La municipalité s'adressera donc à vous avec une parution périodique sous le titre de

Mairie infos-la lettre d'information municipale

À propos de ce « bulletin de Saint Bonnet », il me revient de rectifier quelques inexactitudes qui y sont parues.

-Lili n'est pas mort le samedi au petit matin mais le soir à 18h.

-Ce ne sont pas 38 élèves qui sont attendus à la rentrée, mais 42.

-Ce n'est pas « en présence du Maire...que les élèves ont lu un extrait de l'appel du 18 juin », mais c'est le Maire qui a décidé d'organiser une cérémonie pour cette date historique et qui a proposé au directeur de l'école d'y faire participer les élèves, d'une part, et de faire lire l'appel (intégralement) par des élèves, d'autre part.



Hommage à Lili

Lili (comme tout le monde l'appelait) nous a quitté brutalement, samedi 13 juin 2020, il venait d'avoir 89 ans.

C'était une véritable figure locale, une personnalité qui a marqué sa commune de Saint Bonnet de Bellac et toute la région pendant plusieurs dizaines d'années.

Artisan, d'une lignée de forgerons, il a modernisé son atelier et sillonné les communes alentours et plus loin encore au gré de ses chantiers. Artisan créatif et ingénieux il a déposé plusieurs brevets et notamment celui d'un Giro broyeur qui a été fabriqué jusque dans les années 80.

Musicien, accordéoniste, il a animé dans les années 50 et 60 de nombreux bals ou événements dans toute la région.

Élu au Conseil Municipal de Saint Bonnet en décembre 1965 lors d'une élection partielle, il devient immédiatement adjoint au maire, fonction qu'il occupera jusqu'en 1977.

Désigné comme maire en 1977, il sera réélu à chaque scrutin municipal et confirmé dans cette fonction. À 72 ans, en avril 2004, il abandonnera son mandat de maire au profit de Jean Claude Boule, le maire actuel, et redeviendra adjoint aux travaux jusqu'en 2008.

43 ans au service de ses concitoyens dont 27 comme maire. Une passion pour la chose publique et une action guidée par l'intérêt général avec le souci constant d'économiser les deniers publics caractérisent son engagement municipal. Attentif aux autres, disponible, il n'a ménagé ni son temps ni sa peine.

Rénovation de la mairie, de l'ancien centre bourg, extension de la salle polyvalente, assainissement du bourg, nouveau stade, travaux à l'école et à l'église, entretien des routes. Les chantiers auxquels il a participé et qu'il a initiés sont nombreux, il a fait évoluer Saint Bonnet.

Il fut également pendant plusieurs années, vice président du Sygesbam (syndicat intercommunal de voirie) et il participa à la mise en place de la communauté de communes du pays de Bellac (6 communes au départ).

Après sa « retraite de maire », il a été l'un des piliers du Club des Fougères d'Or (club des aînés) dont il a été le trésorier jusqu'à ces derniers mois.

Lili, c'était aussi la « mémoire » de Saint Bonnet. C'était un homme de bien et un homme bien. Il nous manque déjà.

À Renée, son épouse, à Didier et Véronique ses enfants, Sylvain Audrey et Robin ses petits enfants nous présentons nos très sincères condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

VIGILANCE

Non, la crise n'est pas finie. Le coronavirus COVID 19 rôde toujours, des foyers épidémiques se rallument toujours en France. En Mayenne dans un abattoir puis dans tout le département, à Brive lors d'une réunion familiale, etc. Des traces de COVID sont à nouveau trouvées dans les eaux usées à Paris. En Espagne, en Italie, en Allemagne on reconfiner des quartiers voire des régions.

Devant ces risques de reprise générale, le Gouvernement vient de décider de rendre obligatoire le port du masque dans tous les lieux publics clos. Les masques, les gestes barrières les désinfectants sont donc toujours de rigueur. Les braises ne sont pas éteintes, ne soufflons pas dessus....

Sècheresse et feux

Le Préfet de la Haute Vienne a classé , le 7 juillet, le département en État de Vigilance Sécheresse compte tenu du faible débit des cours d'eau et de la baisse régulière du niveau des eaux souterraines, sans parler des sols qui sont déjà particulièrement arides.

Il a pris, le 20 juillet, un arrêté restreignant l'utilisation de l'eau: pas d'arrosage entre 8 et 20 h ni de prélèvement des eaux superficielles ou souterraines, interdiction de lavage des véhicules, etc

La sécheresse favorise la prise du feu. À ce propos, il convient de rappeler que tout **brûlage de végétaux est interdit** par la loi toute l'année (à fortiori tous autres feux également et notamment de plastique pour raison sanitaire).

Exception est faite pour les agriculteurs qui doivent, néanmoins, déclarer en Mairie tout projet de brûlage, en respectant un certain nombre de règles de sécurité.

Le Maire peut autoriser ponctuellement le brûlage chez les particuliers sous réserve de leur déclaration et du respect des règles.

À noter que ce délit est punissable de 450€ d'amende.

À ce propos, le Maire s'est fait agresser physiquement pour avoir rappelé ce règlement à un habitant du bourg qui faisait du feu tous les jours.

Ce n'était pas un incident, mais une agression et ce ne sont pas « des voisins qui en sont venus aux mains en raison du confinement » comme le disait « le bulletin de St Bonnet » mais un individu, qui a frappé le Maire suite à ses observations et cela sur fond de relent de campagne électorale. La justice, le moment venu rendra son verdict.

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 28 mai 2020

Crise du Coronavirus et période de confinement obligeant, le Conseil de St Bonnet élu le 15 mars s'est réuni seulement le 28 mai, à huis clos, à la salle polyvalente, ont été élus :

Jean-Claude BOULLE, Maire

Ginette CHAPPET, 1ère Adjointe en charge des affaires générales, culture, tourisme,

Alain Normand, 2ème Adjoint en charge des travaux,

Bénédicte PEYRET-MOREAU, 3ème Adjointe en charge de l'administration générale, santé, sécurité

Joël DECHATRE, Conseiller Délégué en charge de la vie associative.

Outre les membres du Bureau Municipal précités, les autres conseillers municipaux ont été installés dans leur fonction (Martine Chaput, Béatrice Jaussoin, Jocelyne Portolan, Thomas Hegarty, Pascal Joly, Christian Lépine) et désignés pour représenter la commune de St Bonnet dans différents organismes intercommunaux ou départementaux.

Conseil du 1er juillet 2020

La séance du Conseil débute par un émouvant hommage rendu à Louis Germaneau et par une minute de silence observée par le Conseil à sa mémoire.

Outre les budgets, général et d'assainissement, ont été votés les taux d'imposition, les subventions accordées aux associations et les cotisations dues à différents organismes.

À noter que comme en 2019, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition, ce sont donc les taux votés en 2018 qui sont toujours en vigueur.

À titre d'exemple, les principales dépenses de fonctionnement concernent les charges à caractère général et les charges de gestion courante pour 170 000 €, les charges de personnel pour 197 000 €, les charges financières (les intérêts d'emprunt) pour 10 000 €, l'autofinancement sur fonds propres de la section d'investissement pour 115 000 €. Après cela nos réserves financières s'élèvent à 142 000 €.

Les dépenses d'investissement prévues dans ce budget 2020 s'élèvent à 87 000 € au titre des reports 2019, à savoir 35 000 € pour le tracteur, 50 000 € pour la 2ème tranche de l'opération centre-bourg et 2 000 € de solde de réfection de la route de Chez Pailler.

Les dépenses nouvelles d'investissement 2020 s'élèvent à 66 000 €, elles concernent les projets suivants prévus dans notre programme électoral :

- la réfection de la route de L'Echalarderie. À ce jour les travaux sont terminés.
- la création d'un nouveau site internet, en cours de réalisation,
- l'installation d'un nouveau standard téléphonique avec réfection de l'électricité, réalisé,
- l'installation d'une sirène à la cantine, réalisé,
- La réfection du mur et de la clôture de l'école rue des Cerisiers, la pose d'une nouvelle clôture pour la cour de l'école côté champ de foire, en cours de réalisation.
- L'installation d'une gâche électrique avec visiophone à l'entrée de l'école
- L'installation d'une VMC et de toilettes dans l'aile gauche de l'école (classes de CE1 à CM2)
- L'installation d'un radar pédagogique dans le bourg
- Changement de cordons des illuminations de Noël, à l'Eglise, sur les arbres de la place, sur le sapin de Noël, etc...
- L'achat de divers matériels, informatique et bureautique réalisé.
- Achat de divers matériels, pupitre, sono portative, outillage, aspirateur, etc...
- Acquisition d'une benne agricole de grande capacité, si l'opportunité se présente en 2020.

Conseil du 10 juillet

Tous les conseils municipaux de France concernés ont été convoqués le vendredi 10 juillet pour désigner les délégués qui éliront les sénateurs lors de l'élection du 27 septembre prochain.

La commune de Saint Bonnet devait élire un délégué titulaire et 3 suppléants. Le Maire a été désigné délégué titulaire, Ginette Chappet, Bénédicte Peyret-Moreau et Joël Dechâtre délégués suppléants.

Par ailleurs, le conseil a approuvé une liste de 24 contribuables proposés par le Maire au Directeur Général des Finances Publiques qui en choisira 12, 6 titulaires et 6 suppléants, pour composer la commission communale des impôts directs.

Enfin, le Maire a indiqué que Joel Dechâtre et Pascal Joly seront les représentants du conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales. Les représentants proposés à la désignation par le Préfet sont Simone Perrin avec Karine Duguet suppléante, les représentants proposés à la désignation par le Président du Tribunal Judiciaire sont François Portolan avec Claude Théveny suppléant.

DEVOIR DE MÉMOIRE



C'était il y a 80 ans, c'était le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait ce soir là, sur les ondes de la BBC, vers 18 h à Londres, son appel à la résistance.

La municipalité avait souhaité, comme en 2010, pour le 70^{ème} anniversaire, organiser une belle cérémonie avec la participation de la population et des écoliers; le coronavirus est passé par là aussi.

C'est donc dans un cadre plus restreint que l'esprit de cet appel historique a été célébré le 18 juin dernier en présence de représentants du conseil municipal, des anciens combattants et des enfants des classes élémentaires de l'école accompagnés de leur Directeur.



Après une minute de silence à la mémoire de Louis Germaneau, notre ancien Maire, qui pendant plus de 40 ans a participé aux cérémonies patriotiques au monument, une gerbe était déposée par Bénédicte Peyret-Moreau, adjointe au Maire, fille de résistants.

Avant de donner lecture du message de Mme Darrieusecq, secrétaire d'état aux ex-combattants, JC Boule évoqua l'épopée de la France libre, en rappelant que, par cet appel, le Général de Gaulle qui fonda les forces françaises libres et organisa la résistance intérieure, permit à la France victorieuse, d'être présente à la table des vainqueurs le 8 mai 1945.

Enfin, sur la suggestion du maire, 4 écoliers (Lalie Mabire, Alban Noël, Quentin Faure-Blet, Théo Balageas) lurent chacun une partie de l'appel originel lancé par le Général de Gaulle, le 18 juin 1940.

La cérémonie se concluait par la Marseillaise, entonnée par les participants.

Cérémonie de Bel Air

Le 11 juin, comme tous les ans, une cérémonie du souvenir a eu lieu à Bel Air, en hommage aux 2 victimes de la division «Das Reich», qui furent abattues le 11 juin 1944, d'une rafale de mitraillette, dans le dos, dans une ruelle de Bel Air. Deux gerbes ont été déposées par le Maire et JC Fauvet, président de l' ANACR, en mémoire de Jean Villessange (16 ans) et Marcel Ranger (35 ans).

Aux côtés du maire se tenaient Mme Pascale Silbermann, sous préfète de Bellac, Mme Martine Fredaigue Poupon, conseillère départementale, Mme Patricia Marcoux-Lestieux, maire de Peyrat-de-Bellac ainsi que les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants dont les deux porte-drapeau de Saint Bonnet, André Dudognon et François Portolan.

Souvenir

Puisque nous évoquons ce mois de juin 1940 et cet appel annonciateur d'une France relevée et victorieuse, mais aussi les événements douloureux de juin 1944 en notre commune, ayons une pensée pour Lucie Moreau et Marcelle Doire, anciennes élèves de l'école de Saint Bonnet qui furent elles-aussi victimes de la barbarie nazie, assassinées à Oradour sur Glane le 10 juin 1944 ; elles avaient à peine 20 ans.

Une pensée également pour Maurice Labrousse, un autre enfant de Saint Bonnet, qui fut tué à l'âge de 20 ans, dans une embuscade allemande, alors qu'il rejoignait en camion avec d'autres camarades, l'école de la garde de Guéret qui venait de se soulever contre l'occupant .

LE 14 JUILLET A SAINT BONNET



Le 14 juillet, date symbolique pour célébrer la République et son corollaire la Fête de la Nation, a vu se tenir à Saint Bonnet, la cérémonie officielle et habituelle avec un dépôt de gerbe effectué par Ginou Chappet, 1^{ère} adjointe.

Le Maire, dans une brève allocution, a d'abord rappelé l'article 1er de la constitution : la République est indivisible, démocratique, laïque et sociale.

Il a ensuite brièvement explicité le sens de chacun de ces termes dont il a souligné le caractère particulièrement actuel dans ces temps difficiles et le rempart, qu'ils constituent, face aux menaces diverses auxquelles la République se trouve confrontée : le communautarisme, le populisme, les atteintes à la laïcité, le besoin de protection sociale face aux crises économiques et sanitaires.

L'ÉCOLE

L'école est une priorité, d'abord du point de vue social. L'école c'est l'émancipation personnelle, culturelle, professionnelle. C'est en son sein que l'enfant construira pour partie l'Homme qu'il sera demain.

L'école, c'est une priorité pour la proximité locale, l'école c'est une priorité pour la vie communale, pour une commune vivante tournée vers l'avenir.

Nous l'avons souvent dit en conseil municipal et nous avons tout mis en œuvre pour que cette priorité ne soit pas un vain mot mais une réalité du quotidien. Le quotidien, c'est mettre à la disposition des maîtres et des élèves tous les moyens nécessaires et modernes pour que nos écoliers aient à Saint Bonnet, les mêmes chances qu'ailleurs.

Et, quand on entend nos enseignants, on sait, qu'effectivement, ils ont les mêmes chances qu'ailleurs et même souvent plus. Après chacun fait avec ses propres capacités, sa motivation et le soutien ou non du cercle familial.

La crise du COVID 19 nous l'a montré. En effet, grâce au matériel moderne numérique dont l'école est dotée, le Directeur, Julien Guyot, particulièrement motivé et partisan de l'innovation en matière pédagogique, a pu mettre en place « l'école à la maison ».

Une partie des élèves s'est impliquée et a pu suivre durant ces 3 mois de confinement, une scolarité qui, pour ne pas être « normale » leur a néanmoins permis de continuer à progresser dans les savoirs fondamentaux et apprendre à « apprendre autrement ». Malheureusement, une partie des élèves n'a pas pu, ou pas voulu, participer à cette expérience et cela est bien regrettable.



À partir du 11 mai, 1ère phase du déconfinement, c'est une dizaine d'élèves qui a retrouvé le chemin de l'école traditionnelle tandis qu'une autre partie a continué à bénéficier de l'école à la maison.

Et, c'est au vu de cette expérience originale, que Mme Anne Laude, Rectrice de l'académie de Limoges (l'académie de Limoges correspondant à l'ex région Limousin), accompagnée de Mme Cindie Seguignes, Inspectrice de l'éducation nationale, a visité l'école de Saint Bonnet le 11 mai au matin. C'était une première pour notre commune car il est extrêmement rare qu'un Recteur se déplace en école. La Rectrice « chapeaute » l'éducation nationale de la maternelle à l'université.



Mme la Rectrice dans une interview, ce même jour, au journal le Populaire, a notamment déclaré :

« j'ai vu ce matin des enfants heureux.....et à Saint Bonnet de Bellac, j'ai assisté à une expérience pédagogique très intéressante, avec la mise en place d'une liaison vidéo avec les enfants qui étaient restés chez eux ».

Si Mme la Rectrice est venue ce jour là, à Saint Bonnet, c'est parce que le projet éducatif de Julien Guyot, le Directeur, était tout à fait innovant et basé sur l'utilisation de technologies modernes de communication mises à sa disposition. Ce projet avait séduit l'Inspectrice EN du Nord Haute Vienne qui en avait fait part à la Rectrice.



Les vacances apprenantes

Les enseignants et les Mairies se sont vu offrir par le Gouvernement, la possibilité de mettre en place « les vacances apprenantes » pendant 2 semaines prises sur le temps des vacances scolaires.

Le Directeur s'est porté volontaire pour les 2 premières semaines de juillet avec l'accord et l'appui de la Mairie.

Ainsi du lundi 6 au vendredi 17 juillet, une dizaine d'enfants a participé à cette nouvelle expérience en milieu rural. Trois heures de cours sur les apprentissages fondamentaux et 3 heures d'activités ludiques et éducatives centrées sur les énergies renouvelables, la transition écologique, la découverte de la biodiversité et la pratique du rugby.

C'est ainsi qu'a pu être mené à terme le projet de visite du parc éolien, initialement prévu le 17 avril avec la participation de 2 ingénieurs de la société BAY-WARE dont le Maire avait pu obtenir la présence afin d'expliquer aux élèves le fonctionnement et l'utilité de ces machines



La parole est aux Associations

La vie associative est une composante essentielle de la vie communale ; celle de Saint Bonnet est enrichie de plusieurs associations et chacune d'entre elles dans son domaine d'activité participe à l'animation de la commune et permet aux habitants de la commune de pratiquer le loisir de leur choix.

Nous avons donc décidé, tout naturellement, de leur donner la parole dans Mairie Infos, la lettre d'information municipale.

Joël DECHATRE, Conseiller délégué à la vie Associative

LES FOUGÈRES D'OR

Après ce long assoupissement dû à l'événement sanitaire du premier semestre, les membres du bureau du Club et moi-même, nous formons le socle de notre association, et nous sommes prêts (si tous les signes sanitaires nous le permettent) à vous recevoir les mercredis pour reprendre nos activités : belote, Scrabble, triominos, etc...et retrouver nos aimables conversations et passer ainsi un agréable après-midi.

Donc si tout va bien, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 2 septembre 2020 à 14h. Nous comptons sur vous et vous assurons que les gestes barrières seront respectés. Pour se projeter un peu plus loin, le concours de belote du 21 octobre n'est pas encore sur les rails, suivant les événements à venir, nous aviserons.

Pour tous les adhérents du Club, l'annonce du décès de notre trésorier, Louis Germaneau, Lili, a été un moment de grande tristesse. Cet homme, aimé et respecté de tous, connu au delà de sa commune, Maire pendant 27 ans, a su nous apporter ses connaissances, sa compétence et toute son énergie, et ce jusqu'à la fin.

Le Club est en deuil, mais on sait qu'il voulait que cette association perdure et nous continuerons tant que des volontaires accepteront de se mobiliser.

À bientôt chers Amis, je compte sur vous amis de Saint Bonnet et des Clubs environnants, pour le début septembre, si tout va bien.

Annie BALAGEAS, la Présidente

LA GYM POUR TOUS, TOUS A LA GYM !

La pratique de la gymnastique à Saint Bonnet a connu plusieurs périodes d'activités au cours des années précédentes. La dernière s'est arrêtée en juin 2019.

Il serait bien qu'elle redémarre en 2020, c'est en tout cas le souhait qu'exprimait le Maire lors de la cérémonie des vœux de janvier dernier. Encore faut-il que cela intéresse nos concitoyens.

C'est pour cela que Bénédicte Peyret-Moreau et Josy Portolan, élues municipales mais aussi pratiquantes de la gym douce, se portent volontaires pour jeter les bases de la reprise de cette activité et font, ici, appel aux personnes intéressées.

Particulièrement recommandée pour les seniors, la gymnastique douce s'adresse toutefois à tous quels que soient l'âge, la condition physique, le sexe. Sans contre-indication, elle est bénéfique pour tout un chacun. La gym douce a de nombreux bienfaits : elle permet de lutter contre le stress, l'insomnie, les problèmes cardiovasculaires, le mal de dos.

C'est une gym d'entretien, c'est une « activité sportive » à la portée de tous. Chacun à son rythme, avec des séances régulières, c'est un avantage santé indéniable.

La mise en place de cette activité nécessitera de créer une association dédiée ou de rattacher celle-ci à une association existante, si bien sûr un nombre suffisant de personnes est intéressé.

Contacts téléphoniques :

Bénédicte Peyret-Moreau 06 85 76 48 43 ou Josy Portolan 06 77 56 83 61

L'ACCA DE SAINT BONNET: l'assemblée générale s'est tenue le 19 juillet pour préparer la prochaine saison de chasse qui débutera le 13 septembre jusqu'au 28 février inclus.

LA FRATERNELLE :

Chaque dernier Samedi de Juillet, la société de pêche, La Fraternelle, organise, au Pont Saint Martin, son désormais traditionnel concours de pêche suivi d'un repas champêtre. Comme pour tant d'autres manifestations, l'édition 2020 a dû être annulée, rendez-vous est donc pris pour 2021 en espérant que ce maudit virus aura enfin été maîtrisé.

Alain Normand, Trésorier

LIBRE ATELIER DÉTENTE

« Libre Atelier Détente » est un club qui réunit les amoureuses (et amoureux pourquoi pas !!!) des travaux d'aiguilles : patchwork, quilting, broderie, tricot...

Nous nous réunissons 2 fois par semaine le lundi et le jeudi dans la salle annexe de la salle des fêtes de St Bonnet, de 14h à 17h30 et le ferons, dès la rentrée, dans le respect des contraintes sanitaires : distanciation des tables, port du masque... Ces quelques mesures obligatoires ne remettent pas en cause la convivialité de ces après-midi détente.

Chacun peut apporter son propre ouvrage et partager des idées, des conseils, des techniques mais il nous arrive aussi de réaliser un ouvrage collectif où chacune apporte ses compétences et ses talents. Les débutantes et les novices sont les bienvenues et nous prendrons grand plaisir à les initier et à partager nos connaissances avec elles.

Toutes les adhérentes apportent leur propre matériel (outils et fournitures) et l'adhésion annuelle (financement de l'assurance...) n'excède pas 15€ par personne.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à venir essayer !

La Présidente, Nicole PRESSIGNAC (05.55.60.01.09)



L'ESPÉRANCE SPORTIVE DE SAINT BONNET



Le championnat 2019-2020 s'est terminé précocement pour cause de pandémie, mais notre équipe s'est maintenue en départemental 3, félicitations à nos joueurs et merci à nos fidèles supporters et partenaires pour leur soutien.

Sous la houlette de Régis et de Thomas, le capitaine, l'équipe a repris l'entraînement dès la fin du confinement.

Bravo à tous. On imagine qu'il seront fin prêts pour leur premier match le 23 août en coupe de France, S'IL VOUS PLAÎT !!

C'est la première fois!

Le championnat débutera certainement fin septembre et nous leur souhaitons de bons résultats, avec les encouragements du public Saint Bonnetead sur le stade de la commune.

.....Horizon 2021 : le club s'apprête à fêter ses 50 ans de vie associative, amicale et sportive. Les jeunes avec leurs dirigeants vont œuvrer pour qu'une grande fête soit organisée Ce club, avec ces jeunes tous quasiment issus de notre commune, reste et restera à l'image de ce que les générations passées ont laissé : un esprit d'équipe, le goût du sport et surtout une amitié durable.

Le Président, Pascal Joly

LE COMITÉ DES FÊTES

Les conditions sanitaires dont nous sommes tributaires depuis mi-mars nous contraignent à suspendre nos activités pour l'instant.

La fête de la batteuse qui a été un grand succès ces deux dernières années est malheureusement, de ce fait, annulée . Si les voyants passaient au vert à l'automne, nous pourrions peut-être envisager une autre manifestation avant les grands frimas. Rendez vous le plus vite possible.....

Le bureau du CF.

L'AMICALE DE L'ÉCOLE , a dû elle aussi, comme tant d'autres annuler, sa kermesse de fin d'année .

PRUDENCE...!!!



Des travaux de réfection de la chaussée de la RN 147 auront lieu fin septembre ou début octobre et dureront 5 semaines.

Le tronçon concerné débutera à l'entrée de Saint Bonnet côté Nord et se prolongera sur 700 m environ, dans les virages au delà du Pont des Minettes.

Les travaux se dérouleront en « alternat », c'est à dire sur un seul côté de la chaussée à la fois. Il n'y aura donc pas de déviation mise en place, seulement un sens de circulation dans le bourg lorsque les travaux se situeront à ce niveau.

Une information plus précise sera donnée par la DIRCO et la Mairie le moment venu

Brèves

Visite de l'Eglise : le 17 juin dernier, le Père Vigneras accompagné de Mme Raynaud a reçu en notre Église le Maire et sa 1ère Adjointe, pour envisager le retour des statues de La Chapelle de Bezeaud, Saint Pardoux et Saint Martial ainsi qu'une Vierge à l'Enfant entreposées au presbytère de Bellac depuis la vente de la Chapelle par l'association diocésaine.

À cette occasion, ils ont envisagé le processus à mettre en œuvre en commun pour la réalisation de travaux d'assainissement et d'embellissement de l'Église.

Création d'un nouveau site internet : un drone survolera bientôt le bourg et les environs pour prendre les photos et vidéos nécessaires à l'illustration du nouveau site internet de la commune en cours d'élaboration ; le site actuel datant de 2009 est maintenant obsolète.

Les autorisations de vols et de survols feront l'objet d'une demande réglementaire auprès des services de la Préfecture.

Route de Châteauneuf : une réunion d'experts, d'assureurs, de représentants des sociétés concernées et du maire s'est tenue sur place le 25 juin pour déterminer les responsabilités dans la dégradation de cette voie communale. Le Maire a réaffirmé qu'il voulait que cette route soit refaite avant l'hiver quels que soient les responsables de cet état de fait.

Épicerie : la gérante de celle-ci a signifié à la Mairie le 30 juin dernier qu'elle donnait congé de son bail commercial au 31 décembre 2020.

La mairie étudie déjà les possibilités de poursuite de cette activité sur la commune sous quelque forme que ce soit. Une piste sérieuse est déjà envisagée.

Cambriolage : le local technique de la commune (ex garage Champaloux) a été cambriolé dans la nuit du 28 au 29 juin. Le camion Iveco a été quelque peu désossé, volant, commodo, clignotants, garniture et accessoires de portière, batterie ont été démontés. De l'outillage a bien entendu également été volé.

Un nouvelle tentative d'intrusion a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 juillet, sans succès cette fois, la sécurité ayant été renforcée entre temps.

